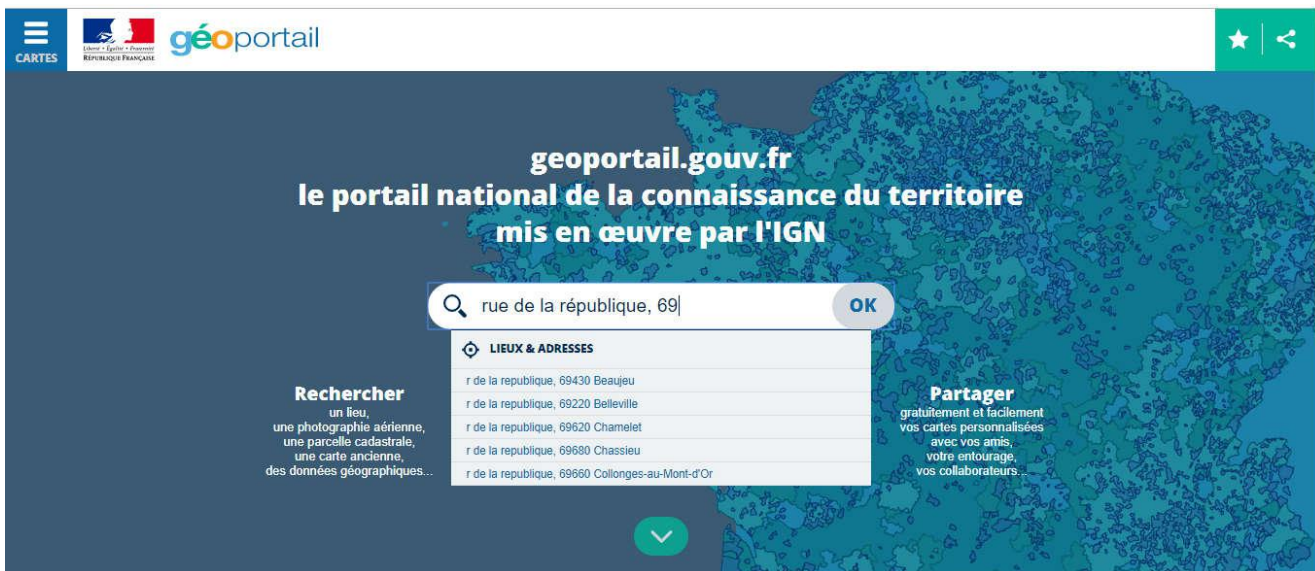


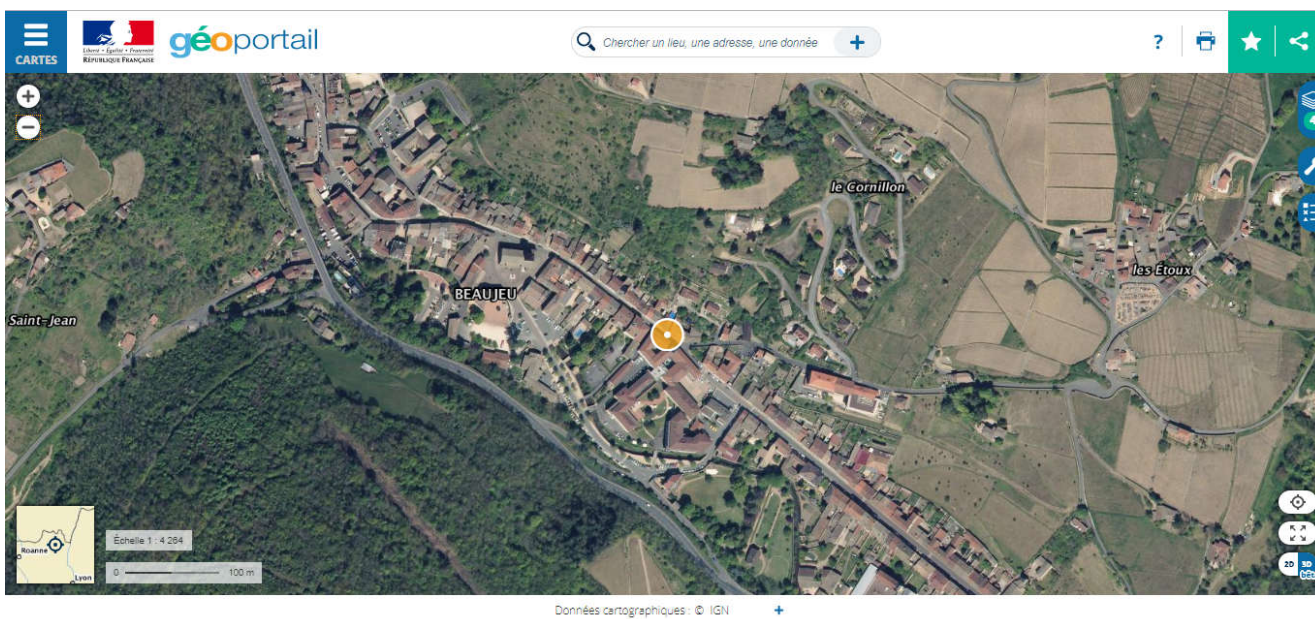
LOCALISER UN BATIMENT

1. Aller sur www.geoportail.gouv.fr
2. Entrer l'adresse du bâtiment ou le nom de la commune, valider.



3. Une fois sur la carte, trouvez le bâtiment

- zoomer avec la molette ou les boutons + et - en haut à gauche
- déplacer la carte (cliquer et déplacer)

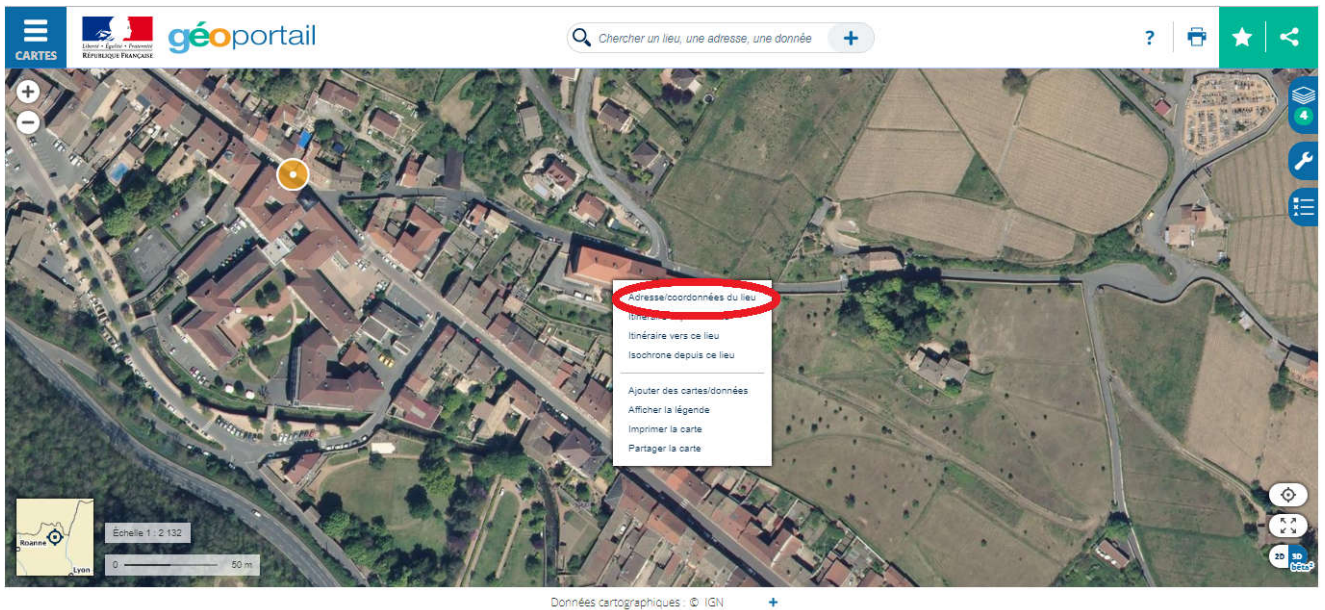


Ce document est mis à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/).

Vous êtes autorisé à :

Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats
Adapter — remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation, y compris commerciale.
À condition de : créditer l'œuvre originale, diffuser dans les mêmes conditions (avec la même licence)

4. Le bâtiment repéré, faites un clic droit dessus puis sélectionner "ADRESSE/COORDONNEES DU LIEU" – entouré en rouge ci dessous



5. Les coordonnées apparaissent en haut à gauche, il ne reste plus qu'à les recopier ou les copier/coller dans le document

